

Antoine Klimos, président de la Ligue maronite. Des réformes constitutionnelles... dans le cadre de Taëf



L'ancien bâtonnier de Beyrouth, Antoine Klimos, a été élu d'office président de la Ligue maronite, ainsi que le nouveau conseil exécutif de la Ligue, formé de dix-sept membres. Magazine l'a rencontré pour une conversation à bâtons rompus.

Quelles seront les priorités du nouveau conseil exécutif de la Ligue maronite?

Nous voulons entreprendre des réformes internes sur tous les plans pour moderniser et institutionnaliser la Ligue. Cela prendra certainement du temps et demandera des efforts considérables. Nous allons également activer le rôle des commissions et en former d'autres, toutes en harmonie avec les développements récents au Liban et dans la région.

Avez-vous l'intention de transformer la Ligue en parti politique?

Pas du tout. Il y a assez de partis politiques chrétiens sur la place. Le but des partis politiques est de conquérir le pouvoir, le nôtre est de protéger et de défendre les droits des chrétiens, ainsi que de consolider leur rôle.

En annonçant votre programme, vous avez déclaré que les chrétiens en général, et les maronites en particulier, sont marginalisés dans la vie politique et dans la sphère publique.

Quelles sont les mesures concrètes que la Ligue prendra pour mettre un terme à ce déséquilibre?

Le système politique est de nature consociative, je demande donc que l'article 95 de la Constitution, qui a aboli la règle de la représentativité communautaire au sein de la fonction publique, de la magistrature, des forces armées et des institutions publiques et mixtes, soit revu, en tenant compte des impératifs de l'entente nationale. Qu'une parité réelle entre musulmans et chrétiens soit respectée à tous les échelons, et non seulement, comme tel est le cas aujourd'hui, au niveau des fonctionnaires de la première catégorie. D'ailleurs, même sur ce plan, il faut faire prévaloir la qualité. Dans un autre registre, nous souhaitons réclamer des réformes constitutionnelles dans le cadre de Taëf. A titre d'exemple, il n'est pas permis qu'un ministre ait le droit de blocage, alors que le président de la République ne l'a pas. Un autre exemple, un Premier ministre désigné peut rester un an à son poste sans former un gouvernement... En réalité, le président a un rôle d'arbitre mais un arbitre sans sifflet. Il faut renforcer ses prérogatives.

Qu'en est-il de la loi électorale? Laquelle préconisez-vous pour assurer une bonne représentativité des chrétiens au niveau national?

A ce jour, le Liban est basé sur des équilibres communautaires. Notre but est d'arriver à établir un Etat civil. D'ici là, il faut faire en sorte qu'aucun député chrétien ne dépende, pour son élection, des voix musulmanes et réciproquement. Certes, les chrétiens eux-mêmes sont responsables, car ils sont en train de perdre du pouvoir, mais nos partenaires musulmans ne doivent pas profiter de cette situation. Si les chrétiens perdent du terrain, plus rien ne distinguera le Liban des autres pays arabes. Le Liban a un visage particulier qui le différencie de toutes les autres nations. L'interaction entre chrétiens et musulmans et le vivre en commun le caractérisent. Nous constituons un exemple pour le monde arabe, un modèle qu'il est de notre devoir de préserver. En bref, nous sommes pour une loi électorale qui sert les intérêts nationaux du pays, tout en préservant la représentativité chrétienne véritable et de façon concrète.

Quel rôle allez-vous attribuer à la diaspora libanaise dispersée aux quatre coins du monde et qui a une certaine influence dans les capitales occidentales?

Nous allons réactiver ce rôle dans tous les secteurs et sur tous les plans. Nous tenons à garder cette diaspora à l'écart des divisions politiques locales et nous souhaitons la voir constituer une force de persuasion sur tous les gouvernements dans les pays où elle se trouve. Les plus grandes personnalités libanaises vivent à l'étranger. Elles sont puissantes et occupent des postes de première importance dans les pays qui les ont accueillies. Il faut conjuguer tous les efforts et les mettre au service du pays.

Certains reprochent à la Ligue maronite de s'en tenir aux discours et aux cérémonies sans réellement servir les causes de la communauté. Que leur répondez-vous?

Je ne veux pas que la Ligue soit académique ou soit considérée comme un centre de recherche. Je souhaite qu'elle soit une position, une voix, un nerf.

Propos recueillis par Danièle Gergès

Une mission nationale

Le rôle principal de la Ligue est de maintenir les liens entre les Libanais dispersés à travers le monde, de défendre la souveraineté et l'indépendance du Liban dans une atmosphère pluraliste et démocratique. La Ligue considère que les maronites ont joué le rôle le plus important dans la création de la République libanaise, et de ce fait, doivent avoir des structures solides. La Ligue œuvre pour la réalisation des objectifs suivants:

- ◆ Consolider les efforts des maronites au Liban et dans le monde, et unifier leur message pour diffuser la richesse du patrimoine libanais.
- ◆ Renforcer les fondements de l'appartenance au Liban et promouvoir l'entente nationale basée sur la liberté, la justice, la démocratie consensuelle, le respect des droits de l'homme et l'attachement à la coexistence.
- ◆ Préserver et défendre les droits et les intérêts de la communauté maronite, et la place sociale, culturelle et politique dont elle jouit au Liban.
- ◆ Œuvrer pour que les maronites puissent jouir de leur vitalité et occuper la place qui leur revient au sein d'un Etat de droit qui œuvre pour la sauvegarde de la coexistence, défend l'entente nationale et consacre la justice, la démocratie consensuelle, la liberté et l'égalité de tous les citoyens libanais devant la loi.
- ◆ S'employer à maintenir et à consolider la coopération et la solidarité entre le Liban et l'ensemble des pays arabes, ainsi que les pays amis qui ont accueilli et adopté les Libanais.
- ◆ Promouvoir le dialogue chrétien-musulman dans le cadre de la communication constructive établie entre les religions, les civilisations et les peuples.
- ◆ Poursuivre la promotion de la culture arabe, dont la renaissance et les exploits ont été possibles grâce au rôle pionnier des maronites.
- ◆ Accorder toute l'importance requise aux émigrés libanais en général, et maronites en particulier.
- ◆ Consolider la coopération entre les instituts religieux et laïques maronites au Liban et à l'étranger, et veiller à ce que l'Eglise maronite reste le port d'attache de la Ligue sans que celle-ci ne soit incluse dans sa hiérarchie.

Actuellement, la Ligue comprend approximativement 1 200 membres actifs. C'est l'une des organisations communautaires les plus influentes du pays.

Les anciens présidents de la République, ministres et députés maronites anciens et actuels, anciens ambassadeurs, présidents maronites des ordres professionnels et les magistrats de cette confession font partie d'office de la Ligue.